

Le mot du maire

Avec Panneau Pocket
votre village est dans
la poche !



A l'aube de la nouvelle année je voulais vous faire part des réalisations effectuées et en cours de 2023, mais aussi de celles qui seront mises en œuvre pour 2024.

Concernant les économies d'énergies l'éclairage public s'éteint de 23h00 à 5h00. A cela s'ajoute le remplacement des lampes à mercure par une technologie « LED ». Je déplore que l'ensemble de celles-ci ne soient pas changées suite aux difficultés d'approvisionnement de matériels de notre prestataire . Toutefois cela devrait être fait en début d'année. Je vous rappelle que ces améliorations permettent de contenir les coûts dus à la hausse des prix de l'électricité et a aussi permis au conseil municipal d'envisager le retour des illuminations de fin d'année dans notre village.

Toujours pour contenir le coût de l'énergie, le conseil municipal a décidé de regrouper toutes les infrastructures sportives et d'animations sur un seul site celui de l'actuelle salle polyvalente. La maîtrise de la dépense se portera notamment sur l'énergie avec la mutualisation des vestiaires , du chauffage et la rénovation énergétique de cette salle mais aussi sur le service d'entretien. L'objectif pour l'année 2024 est de permettre la réalisation de toute l'ingénierie, des dossiers administratifs et enfin de valider les différentes aides financières qui devraient permettre la réalisation globale de ce projet.

Concernant la voirie rurale 2023, plusieurs tronçons ont été réalisés. En 2024 un autre secteur de la route des Chambons devrait être réhabilité. De plus, si nous obtenons les subventions nécessaires , les réfections partielles du chemin du Bois Cartal et de la route des Guittons sont envisagées.

Après la phase expérimentale de 2023 pour la sécurisation de la rue La Libération, deux stops ainsi que des écluses matérialisées par une signalétique fixe seront installés en 2024

Au port, différentes infrastructures de jeux et de loisirs ont été mises en place.

Au cours du premier trimestre 2024 suite à l'appel à projet de l'association CAP , une œuvre imaginée par un jeune briennonnais de 11ans « la valeur n'attend pas le nombre des années » sera réalisée place des Tuilliers .

Je voulais ici souligner que ces réalisations et surtout le fonctionnement au quotidien étaient possible uniquement grâce à l'équipe composée des élus et de l'ensemble du personnel communal que je veux ici remercier.

Je vous présente en mon nom et celui du conseil municipal mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2024.

Le 13 janvier à 11h00 au restaurant municipal, entouré des élus municipaux, je serai heureux de vous présenter les vœux 2024.

Belles fêtes de fin d'année

Votre maire,

Jean Fayolle

Au fil du temps...



Vie de la commune

Aménagement / Voirie

Pour la sécurité la mairie réserve un budget conséquent à la voirie. Dernièrement des travaux de réfection de voirie ont eu lieu: route des Chambons ainsi que route de Bratte.

Aménagements du port: installation de nouveaux jeux pour enfants, de tables de pique-niques et d'une boîte à livres.

Les illuminations de fin d'année : Grâce à l'éclairage LED et à l'extinction nocturne la commune a décidé d'agrémenter de nouveau la commune par la mise en place de décorations lumineuses peu énergivores.



Rénovation énergétique


Rénov'actions42
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

 **04 77 41 41 25**

www.renovactions42.org

Accompagnement gratuit



Rénov'actions42 accompagne gratuitement le propriétaire dans la rénovation énergétique de son logement individuel ou collectif, depuis la mise en place du projet jusque dans la recherche d'aides financières.

- Quels travaux de rénovation énergétique entreprendre ?
- A quelles entreprises s'adresser ?
- Existe-t-il des financements ? Par où commencer ?...

Autant de questions que se pose le propriétaire d'un logement et dont les réponses peuvent être rapidement trouvées à condition d'être bien accompagné dans ses démarches.

Pour orienter le particulier dans la bonne direction, le conseiller du service public Rénov'actions42 évalue sa situation, réalise une évaluation énergétique, propose un programme des travaux, renvoie vers des professionnels de la Loire référencés, et guide le propriétaire pour qu'il obtienne les aides auxquelles il peut prétendre. Celles-ci peuvent être nationales ou locales.

De plus, le conseiller reste un soutien pour le propriétaire après montage du dossier financier, durant le chantier mais également en dressant le bilan des économies réelles après travaux.

Rénov'actions42, c'est un **service public créé par les collectivités** de la Loire en partenariat avec les **professionnels du bâtiment et les banques**.

Pour plus d'informations sur le dispositif et les permanences : www.renovactions42.org ou **04 77 41 41 25**

Un conseiller énergie de Rénov'actions42, service public gratuit pour améliorer la performance énergétique de l'habitat, tient une permanence à la Communauté de communes de Charlieu-Belmont – 9 place de la Bouverie, tous les 2^e mercredi du mois de 9h à 12h SUR RENDEZ VOUS.

Union Sportive de Briennon



L'U S Briennon fait suite à l'Union Sportive des Tuileries de Briennon créée en 1940

Le Club compte actuellement deux équipes séniors évoluant en division 3 et division 4 départementale.

L'effectif se compose de 60 licenciés, dont 15 dirigeants, l'USB est un club dynamique et familial et a pour ambition de recruter des équipes de jeunes dans les années à venir.

Les deux équipes disputent les matchs le dimanche après-midi. L'équipe réserve démarre la journée en jouant à 13h00, l'équipe première conclut à 15h00.

L'US Briennon très présente dans le village, organise différentes manifestations sur toute la saison : En novembre vente d'andouillettes, en début d'année vente de boudin et au mois d'avril vente du saucisson vigneron.

Concours de pétanque et tennis-ballons complètent l'offre sportive.

Toutes les personnes intéressées pour intégrer l'US Briennon sont les bienvenues.

L'Assemblée Générale aura lieu le 9 juillet 2024 à 10h00 à l'ancienne mairie.

Vous pouvez nous contacter au 07 80 09 37 06 ou nous suivre sur les réseaux sociaux



Sou des écoles de Briennon

Le Sou des écoles, c'est l'association de tous les parents des élèves de l'école publique de Briennon.

Le Sou a pour vocation de financer à la fois les animations et les divertissements extra-scolaires (spectacle et goûter de Noël, carnaval,...), mais aussi l'acquisition de petit matériel pour l'école et la garderie (matériel de sport, matériel artistique et éducatif, sono pour la fête de l'école...), enfin, les sorties scolaires organisées par les enseignants y compris le coût des transports.

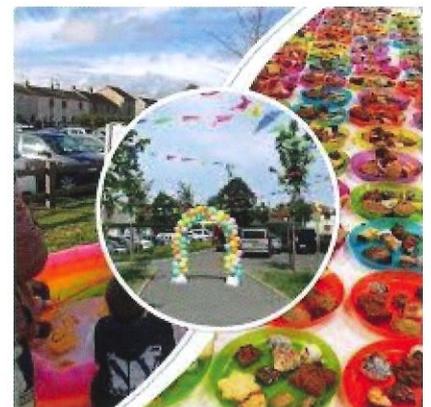
Pour ce faire, le Sou réalise chaque année une vente de chocolats, participe au Marché de Noël, organise la Marche avec Les Mariniers en mars, des lotos, une tombola, une soirée dansante, et bien sûr la fête de l'école !

En effet, aucune participation n'est demandée aux familles, tout est entièrement financé par l'association !

Parallèlement, en favorisant les échanges et en permettant de créer des liens plus rapidement, ces événements facilitent l'intégration des nouveaux parents arrivant au village.

Tous les parents sont cordialement invités à participer aux réunions d'échanges qui se terminent autour du verre de l'amitié.

La convivialité, la bonne humeur, et la motivation, tels sont les ingrédients essentiels au dynamisme et à la réussite de l'association !



Communication



Mairie
04 77 60 80 73
mairie.briennon@wanadoo.fr
<https://briennon.fr>



Déchèterie intercommunale
04 77 69 03 06



Communauté de Communes
04 77 69 03 06
www.charlieubelmont.com



Ecole publique
04 77 60 81 42



Portage de repas
04 77 60 80 73



Mobilité des séniors
MJC Blabla course
04 77 60 73 15
06 84 08 50 32



Cabinet infirmier
04 77 60 02 27



ADMR
04 77 60 37 56
msstdenisdecabane@fedec42.admr.org
<http://admr.org>

Civisme et circulation

Pour information la municipalité va finaliser la sécurisation de la rue de la Libération afin de diminuer le risque routier.

Au fil des années le code de la route évolue et de nouveaux panneaux apparaissent. Testez vos connaissances!

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-medias/nos-quiz>



1



A: dépassement en moto interdit à +de 50km/h
B: Voie à 50km/h réservé aux motos
C: Interfile autorisée à 50 km/h maxi

2



A: Voie réservée au covoiturage
B: Voie réservée à 2 véhicules maxi
C: Voie réservée au conducteurs de 2 ans de permis ou plus

Réponses page 2

Infos Pratiques

Déchetterie:

Rappel, à partir de janvier 2024, les 36 premiers passage en déchetterie seront compris dans votre facturation de redevance incitative (Collecte de déchets et accès déchetterie). Les passages supplémentaires seront facturés 1€/passage.

Nouvelle année:

Pour les personnes arrivées sur la commune en 2023 vous êtes invités à vous présenter à la mairie (04 77 60 80 73, mairie.briennon@wanadoo.fr). Lors de la cérémonie du 13 janvier, au restaurant municipal, il vous sera remis un livre sur l'histoire de la commune.

Etat civil



Naissances

BASSO-BERT Aline 02/01/2023 ; BIENVENUE Victoria 15/01/2023 MICHAUD Zoé 04/03/2023 ; FOREST BASTOS Ayrton 21/03/2023 ; ROCHETTE Aaron 26/04/2023 ; CHARRIER Léonie 08/06/2023 ; MEUNIER Célestin 29/06/2023 ; DIAS Giulia 14/08/2023 ; GUILLOUX Ethan 21/09/2023 ; DUCARD MEILLAND Wendy 06/10/2023 ; BAYLE Jade 18/10/2023 ; PERNON Elio 24/11/2023



Mariages

BLONDEL Anthony - LOPEZ Candice 06/05/2023 ; LORTON Louis - FABRE Véronique 20/05/2023 ; TESSIER Yannick - LIVET Nadège 20/05/2023 ; CHLEPKO Peter - RAQUIN Léonie 24/06/2023 ; LACHAUD Mickaël - GAILLARD Géraldine 09/09/2023 ; CONSTANTIN Jean-Louis - MONTEIL Marie-Christine 25/11/2023



Décès

Transcription de décès

POINSARD Roger 17/12/2022 ; GIMET Simone CHABERT 16/01/2023; BERTHOLON Daniel 17/02/2023; BURNICHON Antoine 12/04/2023 ; BOUILLARD René 19/09/2023 ; BELUZE Marie GUILLOT 18/11/2023
GARIN Elie Pierre 19/12/2022 ; LESPINASSE Gérard 30/01/2023 ; GOUTORBE Pierre 17/03/2023; TROUILLET Nicolette FORESTIER 08/04/2023; DEMANGE Pascal 18/08/2023; GRAMMATICO Jacques 15/11/2023 ; MIVIERE Marc 25/11/2023

(du 17/12/2022 au 07/12/2023)